

# SOUTIEN LOGISTIQUE RENFORCÉ POUR LES RÉGIONS DU SUD

P.6

RÉUSSITES INSPIRANTES  
RELATÉES LORS  
D'UNE ÉMISSION  
RADIOPHONIQUE  
**LA JEUNESSE  
ALGÉRIENNE BRILLE  
DE MILLE FEUX**

P.4

# LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Lundi 8 avril 2024 - N°: 97 - Prix:10 DA



DÉJÀ ASSURÉ DU  
TITRE DE CHAMPION  
**DOUBLÉ DE BENZIA,  
DONT UN SUPERBE  
COUP-FRANC**

P.12.Sport

WAKFS, ÉNERGIES RENOUVELABLES, BARRAGE VERT...

# Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

• Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Lire en page 3



## REGISTRE DU COMMERCE CRÉATION D'UN CODE POUR L'ACTIVITÉ DE CROWDFUNDING

• Un code d'activité spécifique aux conseillers en investissement participatif (crowdfunding) a été créé au registre du commerce, a annoncé, hier, dans un communiqué, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).



Page 2

BLIDA

## RENFORCEMENT DU PARC HÔTELIER PAR DE NOUVEAUX PROJETS

P.7

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

## UN SYSTÈME SANITAIRE À L'AGONIE À GHAZA

P.9

## UN CONCERT MAGISTRAL À L'OPÉRA D'ALGER SAMIR TOUMI ET FELLA ABABSA ENFLAMMENT LA SCÈNE

P.5

REGISTRE DU COMMERCE

# Création d'un code pour l'activité de crowdfunding

Un code d'activité spécifique aux conseillers en investissement participatif (crowdfunding) a été créé au registre du commerce, a annoncé, hier, dans un communiqué, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Il s'agit du code d'activité 612.212 créé au registre du commerce pour exercer l'activité de conseiller en investissement participatif, conformément à l'arrêté du ministre des Finances daté le 4 septembre 2023 portant approbation du Règlement de la Cosob n 23-01 du 12 avril 2023 qui fixe les conditions d'agrément et d'exercice des conseillers en investissement participatif, explique la même source. Ainsi, "tous ceux qui souhaitent obtenir l'agrément de la Cosob pour exercer cette activité sont appelés à faire figurer le code d'activité 612.212 dans les documents légaux nécessaires requis à cet effet, afin de s'assurer que les conditions d'exercer cette activité sont réunies conformément aux textes applicables", selon le

communiqué. La Cosob fait observer aussi que cette activité "est une activité organisée soumise à l'agrément préalable de la commission", et qu'une plateforme électronique spéciale a été mise en place pour le dépôt des demandes d'agrément à l'adresse [www.crowdfunding.dz](http://www.crowdfunding.dz). Pour rappel, l'activité principale du conseiller en investissement participatif est de créer et de gérer des plateformes de conseil en ligne dans le domaine de l'investissement participatif, et d'investir des fonds publics dans des projets d'investissement participatif. Les fonds investis dans un projet d'investissement participatif prennent la forme de souscription à des valeurs mobilières ou à des produits financiers émis par le propriétaire du projet d'investissement participatif. [www.crowdfunding.dz](http://www.crowdfunding.dz).



## Accidents de la route 8 morts et 233 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 233 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tougourt où une personne est décédée et 7 autres ont été blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion sur la RN 123 dans la commune d'El Alia. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya d'Oran pour prodiguer des soins de premières urgences à deux femmes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain en leur domicile familial à la cité Ben Boulaid, dans la commune d'Arzew. Durant la même période, l'intervention de la Protection civile de la wilaya d'Annaba a permis l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré au niveau d'un dépôt de stockage d'électroménagers au niveau de la zone industrielle de la commune d'El Bouni.

## Diplomatie Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume d'Eswatini

Le gouvernement du Royaume d'Eswatini a donné son agrément à la nomination de M. Ridha Nebais en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume d'Eswatini avec résidence à Maputo, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger.

Alger

## Fermeture d'un atelier de confection de confiseries impropres à la consommation

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Khraicia (Alger) ont procédé à la fermeture d'un atelier de confection de confiseries impropres à la consommation, a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de la préservation de la santé publique, la brigade territoriale de la GN de Khraicia a mis fin à l'activité d'un atelier de confection de confiseries (Halkouma) impropres à la consommation humaine", précise le communiqué. "Menant une patrouille de contrôle du territoire et de suivi de l'activité des

ateliers spécialisés dans la fabrication et l'emballage des produits destinés à la consommation humaine, les mêmes éléments ont découvert un atelier de confection de confiseries dépourvu des conditions d'hygiène et de conditionnement", précise le communiqué. Ainsi, "une quantité de produits impropres à la consommation humaine a été saisie et détruite", en sus de "la saisie de matières premières destinées à la fabrication de confiseries et de friandises". Un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre du responsable de l'atelier et transmis aux instances judiciaires compétentes, conclut le communiqué.

Fonction publique

## Les journées du 1er, 2 et 3 chaoual chômées et payées

Les journées du 1er, du 2 et du 3 chaoual 1445 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique

dimanche un communiqué la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, les institutions administratives, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué. Cette disposition intervient conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.

Aïd El-Fitr

## La nuit du doute pour l'observation du croissant de Chaoual fixée à lundi

Par ailleurs, la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual marquant l'avènement de l'Aïd El-Fitr a été fixée à lundi, a annoncé la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, présidera, à partir de 17h30 à Dar El-Imam (Alger), une conférence consacrée à la nuit du doute, qui sera retransmise en direct par les médias.

Naftal

## Disponibilité des produits pétroliers à travers le territoire national

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers Naftal a affirmé hier dans un communiqué que la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente 24h/24 et à travers l'ensemble du territoire national durant la fête de l'Aïd el Fitr. "Les clients de Naftal peuvent géolocaliser les stations-service et les points de vente environnants via notre application Naftal Khadamat téléchargeable à travers les plateformes Playstore et Appstore", ajoute le communiqué. Aussi, les utilisateurs détenteurs de carte de paiement électronique interbancaire "CIB et/ou Dahabia" peuvent effectuer leurs paiements auprès de plus de 400 stations-service Naftal localisables via une recherche rapide sur ladite application, précise la même source.

ZONE INDUSTRIELLE D'EL BOUNI (ANNABA)

## Une personne blessée dans l'incendie d'un entrepôt d'appareils électroménagers

Un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche à l'intérieur d'un entrepôt d'appareils électroménagers dans la zone industrielle à El Bouni, à Annaba, a occasionné des brûlures de deuxième degré à une personne, apprend-on de la Protection civile de cette wilaya. Selon la même source, l'incendie, qui a été maîtrisé, a pris dans un entrepôt de l'entreprise Raylan de fabrication des appareils électroménagers avant de s'étendre à l'atelier de montage des machines à laver de la même entreprise. La direction de wilaya de la Protection civile a mobilisé 17 camions anti-incendie, quatre ambulances et plus de 70 agents pour parvenir à circonscire les flammes qui ont occasionné des brûlures de deuxième degré à une personne évacuée vers le service des brûlures de l'hôpital Ibn Sina outre les dégâts matériels causés à l'entreprise, a ajouté la même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie.

WAKFS, ÉNERGIES RENOUVELABLES, BARRAGE VERT...

# Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de la



**P**résidence de la République. «Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consa-

crée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, à l'actualisation du parc des smartphones et au barrage vert, évaluation et perspectives», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

**Samir M.**

Commémoration du 30e anniversaire du génocide rwandais  
**Attaf représente le président de la République à Kigali**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris part, hier à Kigali (Rwanda), en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorative du 30e anniversaire du génocide perpétré au Rwanda en 1994, indique un communiqué du ministère. La cérémonie a vu «une participation de haut niveau du continent africain et d'ailleurs, en signe de solidarité avec la République du Rwanda, qui s'est reconstruite après ce douloureux épisode historique, qui a coûté la vie à plus d'un million de Rwandais tutsis», précise la même source. Les différentes activités organisées dans ce cadre portaient sur une reconstitution des crimes odieux subis par le peuple rwandais dans le silence international et en l'absence de toute initiative à même de mettre fin au bain de sang et de répondre aux appels de détresse des victimes, selon le communiqué. La participation du ministre Ahmed Attaf a été «l'occasion de réitérer la solidarité permanente de l'Algérie avec la République du Rwanda et de souligner l'impératif de mettre en avant les enseignements tirés de la douloureuse expérience qu'a traversée ce pays frère pour contrer la guerre génocidaire menée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza», a ajouté la même source. En marge de cette cérémonie, le ministre des Affaires étrangères a eu des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues, conclut le communiqué du ministère.

**APS**

## En dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité L'Algérie demeure «une oasis de sécurité et de tranquillité»

**L'**Algérie constitue aujourd'hui «une oasis de sécurité et de tranquillité», en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, ce qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, a souligné la revue El Djeich dans son numéro du mois d'avril.

Sous le titre «Consolidation continue des acquis inédits», la revue mentionne dans son éditorial que «dans un monde exposé aux turbulences, aux mutations et fluctuations, et dans un environnement régional caractérisé par les tensions et l'instabilité, notre pays, qui n'est pas à l'abri de ces événements et de leurs effets, constitue aujourd'hui une oasis de sécurité et de tranquillité, en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, et ce, grâce au haut niveau de conscience du peuple algérien et sa confiance en ses institutions et son Armée nationale populaire».

A cet effet, la publication a rappelé le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars), qu'il s'agit d'«une conjoncture qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, conforter le front intérieur et hiérarchiser les priorités selon une perspective stratégique nationale, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté, à leur tête le souci de préserver la large contribution collective à la préservation de la stabilité dont jouit le peuple algérien dans un environnement marqué par des tensions qui menacent la paix et la sécurité dans la région et dans un monde en proie à des conflits, des luttes et des polarisations complexes».

En ce sens, la même source note que l'Algérie «s'apprête, dans cinq mois, en septembre plus précisément, à organiser des élections présidentielles anticipées dans un climat empreint de dynamisme soutenu dans divers domaines, aussi bien au niveau national qu'international».

La publication a relevé aussi que «sur le plan interne, l'Algérie s'attelle inlassablement à relever les différents défis auxquels elle est confrontée afin de renforcer sa souveraineté nationale et sa liberté dans la prise de décision», soulignant qu'il «n'est aucunement exagéré d'affirmer que l'Algérie nouvelle est en passe de gagner le pari économique, dès lors que de nombreux indicateurs prouvent qu'elle est sur la bonne voie, en passe d'obtenir d'excellents résultats et d'être à la hauteur des aspirations du citoyen».

L'édito a mentionné, en outre, que «sur le plan externe, notre pays continue de marquer sa forte présence au niveau international, en tant que force de paix et de stabilité à travers ses appels continus à la paix dans les quatre coins du monde et son soutien aux causes justes, en particulier



palestinienne et sahraouie».

«Les efforts de l'Algérie ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 25 mars 2024, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza», se félicite la publication, précisant que cette résolution historique, à l'initiative de l'Algérie et adoptée par l'ensemble des pays membres élus, constitue «un précédent dans le parcours du Conseil de sécurité et témoignage de l'efficacité de la diplomatie algérienne ainsi que sa maîtrise de l'action dans les arcanes des Nations unies, particulièrement depuis le début de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil».

Pour la revue, «le processus d'affermissement des fondements de l'Algérie nouvelle se poursuit à un rythme soutenu», expliquant que «ceci requiert, aujourd'hui plus que jamais, la fédération des efforts de tous afin de préserver les acquis et aspirer à acquérir davantage de succès et de facteurs de force».

«Dans un monde où les faibles n'ont pas de place, l'Algérie ne saurait être que forte par son peuple et ses institutions, sûre par son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, bastion de l'Algérie, dont les fils continuent aujourd'hui de préserver le legs et héritage en toute détermination et dévouement et dans un esprit imprégné des plus hautes valeurs qui ont nourri leurs illustres ancêtres. Ces derniers ont légué aux générations successives les plus nobles exemples d'héroïsme et de sacrifice et un capital moral inépuisable qui les aide à faire face à toutes les difficultés, quelles qu'en soient l'importance et la source», conclut l'édito d'El Djeich.

**R. N.**

Selon le président du MSP

## Le soutien des Algériens à la cause palestinienne émane de leur long parcours historique et militant

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelali Hassani, a indiqué à Médéa, que «la solidarité des Algériens et leur soutien à la cause palestinienne émanent de leur long parcours historique et militant et des valeurs de la Déclaration du 1er Novembre de soutien aux causes de la nation, dont ils se sont imprégnés».

Président un Iftar collectif avec les militants du MSP, M. Hassani a précisé que «les Algériens qui ont forgé leur personnalité et puisé leurs valeurs des principes de la Glorieuse révolution de libération, se sont rassemblés, pouvoir, peuple, partis politiques et associations, autour du même objectif pour soutenir la cause palestinienne».

«Le MSP apprécie les efforts politiques et diplomatiques de l'Algérie, ainsi que ses actions humanitaires et caritatives en faveur de nos frères palestiniens et pour la défense de leur cause et de leurs lieux sacrés notamment la mosquée d'Al-Aqsa», a-t-il ajouté.

Estimant que «cette position honorable de l'Algérie doit évoluer face aux positions de trahison de la cause et d'adhésion aux projets de normalisation qui s'amplifient», le chef du MSP a cité le cas d'un Etat qui «normalise et s'allie à l'entité sioniste en secret et en public, tout en liant son sort à celle-ci, alors que l'Algérie a choisi de soutenir la résistance» palestinienne.

Après avoir salué la cohésion des Algériens, l'intervenant a mis en avant «l'importance d'un consensus autour des questions cruciales du pays relatives à l'union, à la stabilité et à la sécurité, et l'impératif d'aller vers une concurrence loyale dans les programmes et les idées, de conforter le climat de confiance et de dépasser les échecs du passé».

M. Hassani a en outre affirmé que les iftars annuels organisés par le mouvement à travers différentes wilayas du pays, en choisissant la wilaya de Médéa pour les clôturer, constituent «une occasion pour se rappeler et soutenir nos frères dans les territoires occupés, et exprimer notre appui continu au vaillant peuple palestinien».

**R. N.**

RÉUSSITES INSPIRANTES RELATÉES LORS D'UNE ÉMISSION RADIOPHONIQUE

# La jeunesse algérienne brille de mille feux

Dans le cadre des festivités culturelles du mois de Ramadhan, la Radio Algérienne a illuminé les ondes mardi soir avec une émission radiophonique captivante intitulée "La Jeunesse et les idées positives". Cette émission spéciale a brillamment mis en lumière des récits inspirants de jeunes qui ont transformé leurs idées novatrices en véritables succès, offrant ainsi une source d'inspiration pour toute une génération.



**A** travers des témoignages sincères et des anecdotes captivantes, les auditeurs ont été transportés dans un voyage fascinant à travers les parcours de jeunes visionnaires qui ont su transcender les obstacles pour réaliser leurs rêves. De la création d'entreprises prospères à l'innovation sociale, chaque histoire présentée était un exemple vivant du potentiel infini de la jeunesse algérienne. L'émission a souligné la diversité des parcours et des domaines d'activité des invités, mettant en lumière leur détermination, leur ingéniosité et leur résilience face aux défis. De jeunes entrepreneurs ont partagé leurs expériences de création et de développement d'entreprises florissantes, démontrant ainsi la vitalité de l'écosystème entrepreneurial en Algérie. Parallèlement, des jeunes engagés dans des initiatives sociales et humanitaires ont dévoilé leur passion pour le changement positif et leur engagement envers la communauté. Leur travail altruiste et leur volonté de faire une différence ont été salués comme des exemples inspirants de leadership éclairé et de responsabilité sociale. Cette émission spéciale a également mis en lumière l'importance cruciale de soutenir et de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat chez les jeunes. En offrant une plateforme pour partager leurs histoires et leurs réussites, la Radio Algérienne a contribué à renforcer le sentiment d'estime de soi et d'optimisme au sein de la jeunesse du pays. En cette période de célébration et de réflexion pendant le mois sacré de Ramadhan, "La Jeunesse et les idées positives" a servi de rappel puissant de la capacité de transformation de la jeunesse algérienne. À travers le partage de récits inspirants, l'émission a encouragé les jeunes à croire en leur potentiel et à poursuivre leurs aspirations avec détermination et confiance. Alors que l'Algérie avance vers l'avenir, cette émission radiophonique spéciale a symbolisé l'espoir et l'optimisme qui résident dans la jeunesse du pays, affirmant que les idées

positives et l'innovation continueront à être les moteurs du progrès et du développement durable.

## Meriem Moussa et Narimane Halfaoui, des noms à retenir

Au cœur de l'émission radiophonique "La Jeunesse et les idées positives" diffusée par la Radio Algérienne, deux figures éminentes ont captivé l'auditoire par leurs récits de succès et de détermination. Meriem Moussa et Narimane Halfaoui, jeunes athlètes d'élite et championnes internationales, ont partagé leurs expériences inspirantes, illustrant parfaitement le juste équilibre entre talent, persévérance et positivité. Ces deux jeunes filles, représentantes éclatantes du potentiel sportif algérien, ont éclairé les ondes en partageant leurs parcours parsemés de défis et de difficultés. Pourtant, malgré les obstacles, elles ont su persévérer avec une détermination inébranlable, atteignant des sommets et faisant honneur à leur pays sur la scène internationale. Meriem Moussa, célèbre pour ses exploits dans le domaine de l'athlétisme, a évoqué les défis auxquels elle a été confrontée en tant que jeune athlète aspirant à la réussite. Son récit inspirant a souligné l'importance de la discipline, de la résilience et de la confiance en soi pour surmonter les obstacles et réaliser ses rêves. En remportant des médailles et en repoussant sans cesse ses limites, elle incarne l'excellence sportive et l'esprit de compétition. De même, Narimane Halfaoui, une autre étoile montante du sport en Algérie, a partagé son expérience en tant que jeune championne de karaté. Son parcours remarquable, marqué par des sacrifices et des heures d'entraînement acharné, a été un exemple éducatif de détermination et de passion pour son art. Ses exploits sur la scène internationale ont non seulement fait honneur à l'Algérie, mais ont également inspiré une nouvelle génération d'athlètes à poursuivre leurs rêves avec détermination. Ensemble, Meriem Moussa et Narimane Halfaoui représentent le meilleur de la

jeunesse algérienne : des modèles de réussite qui prouvent que le talent, la persévérance et la positivité peuvent surmonter tous les défis. Leurs histoires captivantes servent de source d'inspiration pour les jeunes Algériens, les encourageant à poursuivre leurs passions avec courage et détermination. À une époque où la jeunesse algérienne est confrontée à de nombreux défis et incertitudes, les parcours exceptionnels de Meriem Moussa et Narimane Halfaoui offrent un message d'espoir et d'optimisme. Leur succès remarquable démontre que rien n'est impossible avec le travail acharné, la foi en soi et une attitude positive, et qu'ils sont véritablement des ambassadrices de l'esprit de victoire de l'Algérie sur la scène mondiale.

## Soutien actif aux projets de la jeunesse

Dans un effort continu pour encourager et soutenir la jeunesse algérienne, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'engage fermement à accompagner les projets portés par les jeunes à travers le pays. Farid Bouzid, directeur central au sein de ce ministère, a souligné l'importance de cette démarche en mettant en lumière les réalisations tangibles de ce soutien. Lors d'une déclaration, Farid Bouzid a annoncé que pas moins de 480 associations ont bénéficié de soutien financier pour la concrétisation de leurs projets. Cette initiative reflète l'engagement concret du ministère à encourager l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat parmi la jeunesse algérienne. En offrant un soutien financier aux associations de jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports vise à créer un environnement propice à l'épanouissement des initiatives jeunesse à travers le pays. Ces projets couvrent une large gamme de domaines, allant de l'éducation et de la culture au sport et à l'entrepreneuriat social. L'accompagnement des projets de jeunesse revêt une importance capitale dans un contexte où la jeunesse algérienne aspire à s'exprimer, à innover et à contribuer activement au

développement socio-économique du pays. En soutenant financièrement ces initiatives, le ministère favorise l'autonomisation des jeunes et renforce leur rôle en tant qu'acteurs dynamiques du changement et de la transformation sociale. L'annonce de Farid Bouzid intervient comme un rappel puissant de l'engagement continu du gouvernement envers la jeunesse. En investissant dans les projets portés par les jeunes, le ministère reconnaît et valorise leur potentiel en tant que moteurs de progrès et de développement. Cet effort de soutien aux projets de jeunesse témoigne également de la vision inclusive du gouvernement, qui reconnaît l'importance de donner aux jeunes les moyens de réaliser leur plein potentiel et de contribuer de manière significative à la société. L'annonce de Farid Bouzid démontre l'engagement indéfectible du Ministère de la Jeunesse et des Sports envers la jeunesse algérienne. À travers un soutien financier et un accompagnement actif, le gouvernement renforce le rôle des jeunes en tant qu'architectes de l'avenir de l'Algérie, construisant ainsi un pays plus dynamique, inclusif et prospère. Dans un monde où les médias sociaux et les plateformes numériques dominent souvent le paysage médiatique, la radio continue de jouer un rôle essentiel en donnant une voix aux aspirations et aux rêves de la jeunesse algérienne. Bien que souvent considérée comme un média traditionnel, la radio demeure un puissant amplificateur des idées et des désirs des jeunes, offrant une plateforme accessible et inclusive pour partager leurs visions d'un avenir meilleur. Une des forces de la radio réside dans sa capacité à créer un lien intime avec son public. En effet, contrairement à d'autres formes de médias, la radio accompagne souvent les auditeurs dans leur quotidien, que ce soit pendant leurs trajets en voiture, leurs tâches ménagères ou leurs moments de détente. Cela crée un lien de confiance et de proximité entre les animateurs et les auditeurs, encourageant ainsi les jeunes à partager leurs rêves, leurs préoccupations et leurs idées.

UN CONCERT MAGISTRAL À L'OPÉRA D'ALGER

# Samir Toumi et Fella Ababsa enflamment la scène

*Dans une fusion envoûtante de tradition et de modernité, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a abrité un spectacle inoubliable vendredi soir, alors que deux des plus grandes voix de l'Algérie, Samir Toumi et Fella Ababsa, ont captivé un public nombreux et enchanté lors d'un concert époustouflant.*

Célébrant l'héritage musical riche et diversifié du pays, ce duo d'exception a offert une performance mémorable, revisitant avec virtuosité les classiques du terroir musical algérien. Sous les lustres étincelants de l'Opéra, les notes envoûtantes de l'andalou, du chaâbi, du "madih" (chant religieux), et des variétés algériennes ont transporté l'auditoire dans un voyage musical captivant. Samir Toumi et Fella Ababsa, chacun maître de son art, ont alterné entre des performances solo saisissantes et des duos harmonieux, offrant une palette diversifiée de près de trente pièces emblématiques de la musique algérienne. Accompagnés par des musiciens de talent, les deux artistes ont su créer une atmosphère magique, mêlant tradition et modernité avec une habileté remarquable. Leur interprétation passionnée des classiques du terroir musical a conquis les cœurs et résonné dans les âmes, témoignant de la richesse et de la profondeur de l'identité musicale algérienne. Dans un geste de respect envers l'histoire et la



culture de notre pays, Samir Toumi et Fella Ababsa ont rendu hommage aux grands maîtres de la musique algérienne tout en insufflant une nouvelle vie à ces trésors musicaux intemporels. Leur collaboration, impré-

gnée de complicité et de virtuosité, a été saluée comme un véritable chef-d'œuvre artistique, témoignant de leur engagement envers l'excellence et leur passion partagée pour la préservation et la promotion du

patrimoine musical algérien. La soirée s'est conclue sous les acclamations nourries d'un public conquis, qui a applaudi avec ferveur cette performance exceptionnelle. À l'heure où la musique transcende les fron-

tières et unit les cœurs, le concert de Samir Toumi et Fella Ababsa à l'Opéra d'Alger reste comme un moment de grâce et de célébration de l'art et de la culture algérienne.

R.C

CLÔTURE EN APOTHÉOSE DES "NUITS DE LA CHANSON DU PATRIMOINE"

## Une célébration vibrante de la culture et de l'art

Les lumières se sont éteints sur une série de soirées magiques alors que les "Nuits de la chanson du patrimoine" ont pris fin vendredi soir à Alger, laissant derrière elles un héritage d'émotion, de tradition et d'art. L'événement a atteint son apogée avec trois prestations envoûtantes animées par

les Ensembles de Timimoune, Ghardaïa et Bechar, célébrant la richesse et la diversité culturelle de l'Algérie. La soirée, marquée par la présence distinguée de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que du Calife général de la Tariqa El Qadiria en Syrie et "Bilad Ech'Cham", le Docteur Ahmed Negm-Eddine Chir, a été un

hommage vibrant à l'héritage musical et spirituel de la nation. Dans une ambiance empreinte de convivialité et de camaraderie, les Ensembles de Timimoune, Ghardaïa et Bechar ont offert des performances ensorcelantes, transportant le public à travers les différentes régions et traditions de l'Algérie. Les rythmes envoûtants du désert,

les mélodies enchanteresses des oasis, et les harmonies envoûtantes des montagnes ont résonné dans l'enceinte du lieu, captivant les spectateurs et les transportant dans un voyage sensoriel à travers le riche patrimoine musical du pays. À travers ces "Nuits de la chanson du patrimoine", Alger a vibré au son de sa propre histoire, célé-

brant la diversité qui fait sa richesse et la tradition qui nourrit son âme. Alors que les dernières notes résonnaient dans la nuit, une chose était claire : cette célébration de la musique, de la culture et de l'art restera gravée dans les mémoires comme une ode à la beauté et à la vitalité de l'Algérie et de son peuple.

A LIRE, « LE 5E RANG » D'ANDRÉ MATHIEU

## Une découverte littéraire

Dans le monde de la littérature québécoise contemporaine, certains ouvrages se distinguent par leur capacité à captiver les lecteurs tout en les invitant à explorer des thèmes profonds et universels. "Le 5e Rang" d'André Mathieu est assurément l'un de ces livres. Cet ouvrage a su conquérir les cœurs par sa narration saisissante et son exploration subtile de la vie en région. Situé dans le contexte rural du Québec, "Le 5e Rang" plonge les lecteurs dans le quotidien de personnages riches et complexes. L'histoire se déroule dans un village où la vie s'écoule au rythme des saisons, des traditions et des liens familiaux. Au cœur de ce récit se trouve la famille Pelletier, dont les membres sont confrontés à des défis tant personnels que collectifs. Le roman se concentre particulièrement sur le personnage de Jean-Paul Pelletier, un homme à la fois attachant et tourmenté par les secrets de son passé. Son retour au village, après des années d'ab-

sence, ravive des souvenirs enfouis et des sentiments longtemps refoulés. À travers les yeux de Jean-Paul, les lecteurs sont invités à explorer les dynamiques complexes des relations familiales, ainsi que les luttes intérieures qui accompagnent le processus de réconciliation avec le passé. L'une des forces de "Le 5e Rang" réside dans la manière dont l'auteur, André Mathieu, parvient à tisser une toile riche de détails et d'émotions. Sa plume sensible et évocatrice transporte les lecteurs au cœur de ce village où se mêlent joies simples et tragédies inattendues. Les descriptions minutieuses des paysages, des coutumes locales et des personnages donnent vie à ce monde fictif, le rendant étrangement familier et tangible. Mais au-delà de son cadre pittoresque, "Le 5e Rang" aborde également des thèmes universels qui résonnent avec le lecteur. La quête d'identité, le poids du passé, la lutte pour la rédemption et la recherche du sens de la vie sont autant de fils narratifs qui tissent une toile complexe et captivante. À tra-

vers les vicissitudes de la vie des Pelletier, André Mathieu offre une méditation profonde sur la condition humaine et les choix qui la définissent. Enfin, "Le 5e Rang" se distingue par sa capacité à susciter la réflexion chez ses lecteurs. Tout en offrant une histoire poignante et immersive, le roman invite également à une introspection personnelle. Les dilemmes moraux auxquels sont confrontés les personnages invitent les lecteurs à se questionner sur leurs propres valeurs et choix de vie, créant ainsi un dialogue subtil entre l'œuvre et son public. "Le 5e Rang" d'André Mathieu s'impose comme un incontournable de la littérature québécoise contemporaine. À travers son récit captivant et ses personnages nuancés, le roman offre une exploration profonde et émouvante de la vie en région, tout en abordant des thèmes universels qui résonnent avec le lecteur. Une lecture qui laisse une empreinte durable dans l'esprit de ceux qui s'y plongent.

R.C

Suno

## L'IA qui génère des chansons à peu près crédibles

Si Daft Punk était la tentative de musiciens de se faire passer pour des robots, Suno serait l'inverse : une intelligence artificielle (IA) qui crée des morceaux ressemblant à ceux d'un musicien, comme Midjourney génère des images ou ChatGPT du texte. Si ce n'est pas la première tentative du genre, il faut convenir que les titres composés par Suno ressemblent enfin à de vraies chansons : ils durent plus d'une minute, présentent souvent des couplets et un refrain, et leurs paroles riment. Ce n'est pas grand-chose et pourtant ces qualités, encore rares dans le monde des IA musicales grand public, valent à Suno un début de notoriété, qui pourrait encore gonfler avec la sortie jeudi 21 mars de la troisième version de ce service disponible en ligne, huit mois après son lancement. Selon nos tests, cette nouvelle version du robot auteur-compositeur-interprète progresse sensiblement sur le plan de la qualité audio, désormais supérieure à la très basse résolution à laquelle les IA concurrentes nous ont habitués, et les compositions musicales de Suno commencent même à être écoutables. Pour l'évaluer, nous lui avons demandé de générer 250 chansons sur la base des consignes que nous lui avons adressées en quelques mots, en français ou en anglais. Équivalent musical de ChatGPT ou de Midjourney, cette intelligence artificielle est capable de composer des morceaux dont les paroles riment et dont les mélodies sont agréables

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

# Soutien logistique renforcé pour les régions du sud

Le décret exécutif, publié dans le Journal officiel sous le numéro 23, marque une avancée significative dans la politique de soutien aux régions du Sud de l'Algérie. Signé par le Premier ministre M. Nadir Larbaoui le 31 mars 2024, ce décret instaure un dispositif de compensation des frais de transport pour l'approvisionnement en produits de large consommation des wilayas du Sud.



**S**elon le décret exécutif n°24-115, les opérateurs économiques exerçant l'activité d'approvisionnement dans les wilayas concernées seront remboursés des frais de transport engagés pour l'acheminement des produits. Il est à noter que ces opérateurs doivent se limiter à l'approvisionnement des wilayas où ils sont établis. Les dispositions de ce décret visent à alléger le fardeau financier des opérateurs économiques qui sont essentiels à l'approvisionnement des

régions du Sud en produits de première nécessité. Les wilayas concernées par ce dispositif sont Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Bechar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer, et El Meniaâ. Cette initiative gouvernementale vise à favoriser le développement économique et social des régions du Sud en assurant un approvisionnement régulier en produits de large consommation. En soutenant les opérateurs économiques qui jouent un rôle crucial dans

cette chaîne d'approvisionnement, le gouvernement démontre son engagement envers l'inclusion et le développement équilibré de toutes les régions du pays. Cette mesure intervient dans un contexte où les régions du Sud sont souvent confrontées à des défis logistiques et économiques dus à leur éloignement géographique et à leur environnement désertique. En garantissant le remboursement des frais de transport, le gouvernement espère encourager davantage d'entreprises à s'impliquer dans l'approvisionnement des régions du Sud, contribuant ainsi à renfor-

cer leur résilience économique et à améliorer la qualité de vie de leurs habitants. En conclusion, ce nouveau dispositif de compensation des frais de transport pour l'approvisionnement des wilayas du Sud de l'Algérie représente une étape importante dans la promotion de l'inclusion économique et du développement régional. En soutenant les opérateurs économiques et en facilitant l'accès aux produits de première nécessité, le gouvernement œuvre pour un avenir plus prospère et équitable pour toutes les régions du pays.

R.E

## UN RAPPORT SUR LES DOMMAGES CAUSÉS AUX INFRASTRUCTURES DE GHAZA Les dégâts estimés à 18,5 milliards de dollars (jusqu'à fin janvier)

**L**e coût des dommages causés aux infrastructures critiques à Gaza est estimé à environ 18,5 milliards de dollars, selon un nouveau rapport publié aujourd'hui par la Banque mondiale et les Nations Unies, avec le soutien financier de l'Union européenne. Ce montant correspond à 97 % du PIB combiné de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 2022. Le rapport d'évaluation provisoire (a), qui s'appuie sur des données collectées à distance, tente de mesurer les dommages causés aux infrastructures physiques essentielles de Gaza entre octobre 2023 et fin janvier 2024. Si les destructions touchent tous les secteurs de l'économie, le logement représente à lui seul 72 % du coût total des dégâts, devant les infrastructures de service public comme l'eau, la santé et l'éducation (19 %) et les dégâts causés aux bâtiments commerciaux et industriels (9 %). Pour plusieurs des secteurs évalués, les taux de destruction semblent se stabiliser du fait que la majorité des actifs matériels ont déjà été endommagés ou détruits. Et il

faudra plusieurs années pour déblayer les gravats, dont le volume est estimé à ce jour à 26 millions de tonnes. Le rapport se penche également sur la situation des Gazaouis. Plus de la moitié d'entre eux est proche de la famine, tandis que l'ensemble de la population souffre d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë. Plus d'un million de personnes sont sans logement et 75 % de la population a été déplacée. Les effets cumulés du conflit sur la santé physique et mentale touchent plus durement les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés, avec des répercussions à vie sur le développement des plus jeunes. Alors que 84 % des équipements de santé ont été détruits ou endommagés, et que ceux qui fonctionnent toujours manquent d'eau et d'électricité, l'accès de la population aux soins, aux médicaments et à des traitements vitaux est très restreint. Les capacités de production du système d'approvisionnement en eau et d'assainissement, en état de quasi-effondrement, sont tombées à moins de 5 % de

leur niveau habituel, et les habitants ne disposent que d'une quantité d'eau limitée pour assurer leur survie. Le système éducatif s'est effondré et la totalité des enfants ne sont plus scolarisés. Le rapport souligne également l'ampleur des dégâts causés aux réseaux électriques et aux installations solaires photovoltaïques, la bande de Gaza étant soumise à un blackout quasiment total depuis la première semaine du conflit. Avec 92 % des routes principales détruites ou endommagées et des infrastructures de communication gravement détériorées, l'acheminement de l'aide humanitaire est devenu très difficile. Le rapport recense par ailleurs les actions prioritaires à mener dans la perspective des premiers efforts de reconstruction, à commencer par une augmentation de l'aide humanitaire et alimentaire et de la production de denrées ; la fourniture d'abris pour les personnes déplacées et de solutions de logement rapides, relativement peu coûteuses et pouvant être déployées à grande échelle ; et la reprise des services essentiels.

## Taiwan Capitale mondiale de l'industrie du vélo



Si les usines de semi-conducteurs du géant TSMC sont omniprésentes sur cette île de l'Asie du Sud-Est, les géants du cycle, Giant et Merida, et leurs sous-traitants en sont le deuxième poumon économique. Decathlon surfe sur ce savoir-faire. Depuis un demi-siècle, dans une relative discrétion, Taiwan s'est imposée comme l'île du vélo, parvenant au fil des ans à s'adapter à la concurrence des pays à plus bas coût, contrairement à l'Europe ou aux États-Unis qui ont laissé filer leur industrie du cycle. Au total, ce sont neuf cents entreprises, beaucoup de PME familiales, qui se partagent la chaîne de valeur du secteur, employant plus de 32 000 personnes et envoient des pièces dans le monde entier. Elles sont regroupées autour de Taichung, deuxième ville du pays avec plus de 2,8 millions d'habitants, au centre-ouest de l'île. La moitié des fournisseurs sont concentrés au sud de la métropole, à Changhua, autour de Merida. L'autre moitié est au nord, près de l'usine historique de Giant. En 1992, Decathlon s'est installé à équidistance entre ces deux pôles, au cœur de l'écosystème, pour devenir à son tour un poids lourd et un centre d'excellence du vélo. L'entreprise française est aujourd'hui l'un des plus gros clients des industriels taiwanais, mais pas seulement : Jean-François Guislain, qui dirige Decathlon à Taichung, règne sur dix-neuf magasins, en plus du bureau de production.

## Tensions au moyen-Orient, conditions climatiques Le blé repart à la hausse à Chicago



Les tensions au Moyen-Orient et des conditions climatiques dégradées en Europe et en Russie tirent le marché américain à la hausse. Les cours du blé ont retrouvé de la hauteur ce vendredi soir à Chicago. Outre l'affaiblissement du dollar Index, la dégradation des conditions de culture en Europe et le manque de précipitations dans le Sud de la Russie motivent notamment ce regain de fermeté. Les blocages de chargements de blé dans les ports russes par les autorités locales ajoutent en outre actuellement à la confusion du marché. Le complexe soja est également reparti à la hausse ce vendredi soir, porté principalement par la rapide montée du prix des huiles et le rallye haussier des cours du brut. La concurrence brésilienne a toutefois encore ralenti la progression de la fève et du tourteau. À noter également, la Bourse de Buenos Aires a réduit de 2 Mt sa projection de récolte argentine de maïs cette année, à 52 Mt.

BLIDA

# Renforcement du parc hôtelier par de nouveaux projets

*Le parc hôtelier de Blida sera renforcé par de nouveaux projets de complexes touristiques et sportifs et d'hôtels, actuellement en réalisation à travers la wilaya, et dont la mise en service est de nature à couvrir la demande locale pour ce type de structures, a déclaré le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche.*

La wilaya compte de nombreux chantiers de réalisation de complexes touristiques et sportifs, et d'hôtels, de nature à combler le déficit enregistré en la matière, d'autant plus qu'elle accueille annuellement un nombre considérable de visiteurs, entre touristes et hommes d'affaires", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à Blida. Il a ajouté que cette visite dans la wilaya lui a permis de faire le point sur l'état d'avancement d'un nombre de ces nouveaux projets devant contribuer au renforcement du parc hôtelier local par un nombre considérable de lits, tout en assurant d'autres prestations. M. Didouche a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel "5 étoiles", premier du genre à Blida, d'une capacité d'accueil globale de 185 lits, outre un complexe sportif, une aire de jeux pour enfants et un centre commercial. Sur place, le ministre a loué la réalisation de ce projet d'hôtel, implanté sur un grand boulevard reliant

le centre-ville à l'autoroute Est-Ouest, de façon à constituer une destination de choix pour les visiteurs de la wilaya, réputée pour être un pôle industriel et touristique. Il s'est, également, enquis de l'état d'avancement du projet du complexe touristique et sportif en réalisation à l'entrée Nord de la ville de Blida. Le projet du complexe englobe des salles de sport, une piscine et des terrains de jeux, est attendu à la réception à la fin de l'année en cours. Il compte, aussi, un hôtel d'une capacité d'accueil de 94 lits et un restaurant, dont la livraison est attendue en 2025. A noter, aussi, le renforcement attendu de la région touristique de Chréa par la mise en service, avant la fin de l'année en cours, d'un nouvel hôtel de 90 lits, doté également d'un restaurant et de locaux commerciaux, selon les explications fournies au ministre sur place. M. Didouche s'est, par ailleurs, rendu dans la région de Hammam Melouane, où il a visité la station thermale et un établissement hôtelier privé, avant une tournée à une exposition artisanale organisée à la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich.



ORAN

## Plus de 6.000 commerçants mobilisés pour la permanence de l'Aïd El-Fitr

Les directions de wilaya du commerce et de la promotion des exportations relevant de la région de l'Oranie, ont mobilisé plus de 6.000 commerçants et opérateurs économiques pour assurer la permanence des jours de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris, du Directeur régional du Commerce et de la Promotion des exportations de l'Oranie, Djillali Sebouai.

Dans une déclaration à l'APS, le même res-

ponsable a souligné que 6.000 commerçants et opérateurs économiques ont été mobilisés au niveau des wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Aïn Temouchent et Tlemcen afin d'assurer la permanence et fournir différents services nécessaires aux consommateurs durant les jours de l'Aïd El-Fitr. Dans ce cadre, M. Sebouai a indiqué que 714 boulangeries, 3.923 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires, de fruits et

légumes, 56 minoteries, 25 laiteries et deux unités spécialisées dans la production et la vente d'eau minérale ont été mobilisés, outre des stations services et des boucheries, entre autres. Les directions du commerce relevant de la région de l'Oranie ont également mobilisé 236 agents du contrôle pour le suivi de la mise en œuvre du programme de permanence sur le terrain au niveau de toutes les wilayas qu'elle supervise.

SÉTIF

## Des tenues neuves pour 500 orphelins

Des tenues neuves pour la fête de l'Aïd El Fitr ont été distribuées la nuit de vendredi à samedi au profit de 500 enfants orphelins dans une initiative de solidarité du club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif, a indiqué son président Rabah Ghedir. Cette opération de solidarité et d'entraide à l'occasion du mois de Ramadhan et à la veille de la fête de l'Aïd El Fitr a bénéficié à 500 orphelins issus de 20 communes de la wi-

laya, a précisé à l'APS Ghedir. L'opération qui s'est déroulée dans une ambiance familiale a été précédée d'un Ftour collectif qui a regroupé plus de 1.000 jeûneurs dont des voyageurs et démunis, a souligné Ghedir qui a précisé que les enfants orphelins ont été accompagnés aux magasins désignés pour choisir leurs tenues préalablement payées par des mécènes et hommes d'affaires. Menée en coordination avec l'association locale des caravanes

médicales, l'opération rentre dans le cadre des activités traditionnelles de solidarité menées par le club Megrès pour les sports mécaniques et les associations locales actives dans le domaine de la solidarité, a indiqué la même source. Le club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif a été créé en 2016 et compte plus de 100 membres adhérents de Sétif et des wilayas voisines dont Bordj Bou Arreridj, M'sila et Mila, a souligné Ghedir.

HABITAT RURAL

## Remise de 40 titres d'attribution d'aides dans la commune de Tindouf

Quarante titres d'attribution d'aides de l'état destinés à l'habitat rural ont été remis aux bénéficiaires dans la commune de Tindouf parmi un total de 400 titres en cours de préparation par la direction de logement de la wilaya, a-t-on appris auprès des responsables du secteur. La wilaya de Tindouf avait bénéficié au titre du programme complémentaire du président de la république, de 2.000 aides destinées à l'habitat rural, de 2.000 autres dans le cadre du programme de lotissements sociaux, et 500 unités de type logement public locatif (LPL), ainsi que 50 logements ont été réservés au secteur de la santé au profit des médecins spécialistes, a indiqué le directeur du secteur, Abderrahmane Basalah. Les délais de mise en œuvre de ce programme complémentaire dans le secteur de l'habitat dans la wilaya de Tindouf ont été fixés pour une durée n'excédant pas deux années, a-t-il ajouté. Une commission sera installée pour étudier les dossiers et préparer les listes des bénéficiaires de ces formules de logement et aides de l'état, après une consultation qui a été amorcée par les autorités de la wilaya avec les élus, les notables et la société civile de la wilaya de Tindouf, a fait savoir la même source.

Tlemcen

## Saisie de 15 kilos de résine de cannabis

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont procédé, dernièrement, à la saisie de 15 kilos de résine de cannabis et l'arrestation de deux individus, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

L'opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogue, relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, intervient suite à des investigations approfondies menées par ce service, suite à l'exploitation d'informations faisant état de mouvements des membres du réseau criminel, qui s'apprêtaient à écouler une quantité de drogue dans les milieux des jeunes, durant les nuits de ce mois sacré de Ramadhan. Les investigations ont permis de localiser un membre de ce réseau et de l'arrêter en flagrant délit, après la perquisition de son domicile, dans lequel la quantité de 15 kilos de résine de cannabis a été découverte, a ajouté le même communiqué. Lors de l'enquête sur le suspect arrêté, un autre individu activant au sein du même réseau a été identifié et arrêté, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

## LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

# Un système sanitaire à l'agonie à Ghaza

**Le monde célèbre le 7 avril la Journée mondiale de la santé sous le thème «Notre santé, nos droits», au moment où le droit à la santé de millions de personnes est de plus en plus menacé à travers la planète en particulier à Ghaza où le système sanitaire est confronté à un effondrement total du fait de la machine de guerre sioniste qui a entraîné, depuis le 7 octobre dernier, une destruction massive des infrastructures de l'enclave.**

« Les maladies et les catastrophes sont d'importantes causes de décès et de handicap. Les conflits détruisent des vies, entraînant sur leur passage la mort, la souffrance, la faim et la détresse psychologique », écrit l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur son site internet, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé célébrée le 7 avril de chaque année, placée en 2024 sous le thème: « Notre santé, nos droits ». L'organisation explique que ce thème a été choisi pour « défendre le droit de chacun et chacune, partout dans le monde, à accéder à des services de santé, à une éducation et à une information de qualité, ainsi qu'à une eau potable, à un air pur, à une bonne alimentation, à un logement de qualité et à des conditions de travail et environnementales décentes, en l'absence de discrimination ». Par ailleurs, cette journée de sensibilisation qui coïncide avec la date de la création de l'OMS en 1948, est aussi l'occasion de rappeler que le droit à la santé est un droit fondamental, un droit malheureusement menacé pour la plupart des gens en raison de la pauvreté, l'inégalité, l'exploitation et surtout la guerre. Et c'est dans un contexte de guerre génocidaire sans précédent contre Ghaza, menée par l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023, que le monde célèbre ce dimanche la Journée mondiale de la santé. Avec un bilan dépassant les 33.000 martyrs palestiniens, dont plus de 24.000 femmes et enfants, et près de 76.000 blessés ainsi que des milliers de disparus, en six mois d'agression, la situation dans le territoire palestinien est à présent pire que catastrophique sur fond de l'émergence de signes de la famine.

### Le système de santé de Ghaza réduit à néant

A cet effet, la communauté internationale doit saisir cette Journée mondiale de la santé pour attirer davantage l'attention sur les souffrances des Ghazaouis, les femmes et les enfants en particulier, et réité-



rer les appels à la cessation des agressions sionistes. Pourtant, le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté le mois dernier une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, mais ce dernier n'a pas été mis en œuvre. Pire encore, l'occupant sioniste a continué, sans répit, pendant ce mois sacré de ramadhan, à tuer les civils palestiniens et à bombarder les maisons et les hôpitaux notamment, provoquant une destruction massive des infrastructures de l'enclave palestinienne. En chiffres, la machine génocidaire a ciblé depuis le 7 octobre 2023, selon le Bureau des médias dans l'enclave palestinienne, « 159 établissements de santé à Ghaza, mis hors service 53 centres de santé et 32 hôpitaux et rendu 126 ambulances inutilisables ». Dans ce contexte, l'OMS a dé-

claré que l'hôpital Al-Shifa, le plus grand de Ghaza, est devenu une « coquille vide avec des tombes humaines après le dernier siège » sioniste. « La plupart des bâtiments du complexe hospitalier sont largement détruits et la majorité des actifs endommagés ou réduits en cendres », a déploré samedi le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le 2 avril, l'armée sioniste s'est retirée de l'hôpital al-Shifa après 14 jours de raids sur le complexe médical. Et selon les autorités palestiniennes à Ghaza, l'attaque a fait 400 martyrs parmi les déplacés, patients et membres du personnels médical. L'entité sioniste détruit systématiquement et délibérément le système de santé de Ghaza, a, de son côté, dénoncé jeudi l'ONG Médecins sans frontières (MSF), fustigeant l'ampleur

des dégâts humains de la guerre génocidaire en cours. Pour Amber Alayyan, responsable adjointe des programmes de l'ONG pour le Proche-Orient, aucun système de santé au monde ne peut faire face au volume et au type de blessures, ainsi qu'aux états de santé que nous voyons quotidiennement », à Ghaza, décrivant des opérations chirurgicales effectuées à même le sol ou des patients dont les plaies s'infectent. « Vous pouvez ajouter 1.000 hôpitaux de campagne, vous ne pourrez pas remplacer le système de santé qui existait à Ghaza avant la guerre », a-t-elle estimé. Dans le même contexte, le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Dominic Allen, a alerté récemment sur le manque cruel de médicaments, les difficultés

d'accès et de distribution d'aide dans la bande de Ghaza, qualifiant la situation dans le territoire de « pire que catastrophique ». « Ghaza est devenu un amas de poussière. Les gens que nous avons croisés étaient décharnés, ils nous indiquaient qu'ils cherchaient de quoi manger. Nous sommes très inquiets pour les femmes enceintes et allaitantes », a dit Dominic Allen, de retour d'une mission d'une semaine dans l'enclave palestinienne. Et face à ces atrocités, le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a demandé que « des comptes soient rendus pour cette trahison de l'humanité » représentée, selon lui, par l'agression sioniste contre Ghaza.

Afrique

## L'UA nomme un envoyé spécial pour combattre le génocide et les atrocités de masse

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a nommé le Sénégalais Adama Dieng comme premier envoyé spécial de l'UA pour la prévention du crime de génocide et d'autres atrocités de masse.

En tant que premier envoyé spécial de l'organisation continentale de 55 membres pour la prévention du crime de génocide et d'autres atrocités de masse, M. Dieng conduira les efforts de l'UA pour combattre l'idéologie de la haine et du génocide sur le continent africain, a écrit samedi M. Faki Mahamat sur X (ex-Twitter). M. Dieng a déjà été conseiller spécial de l'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon pour la prévention du génocide. La nomination de M. Dieng intervient alors que l'UA s'appête à organiser dimanche un événement de haut niveau dans le cadre de la 30ème commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda, sous le thème « Remember-Unite-Renew ». Depuis 2010, l'UA organise chaque année des événements commémoratifs le 7 avril, conformément à la décision des dirigeants africains.

## Médias israéliens Retrait de l'armée israélienne de Khan Younès

Des médias israéliens ont rapporté, hier, le retrait de l'armée israélienne de la ville de Khan Younès, dans le sud de la Bande de Gaza, six mois après le début de la guerre, tandis que des sources palestiniennes ont affirmé que les forces armées sont toujours présentes à l'est de la ville.

"La 98ème Division, avec ses trois brigades, s'est retirée de Khan Younès hier soir suite à la fin de l'opération, après quatre mois de combat", a affirmé la radio de l'armée israélienne. La même source a ajouté qu'il ne restait qu'une seule brigade à Gaza, la Brigade Nahal, chargée de sécuriser le couloir établi par l'armée israélienne pour couper le nord du sud afin d'empêcher le retour des Gazaouis dans le nord de la Bande de Gaza. De leur côté, des sources palestiniennes ont rapporté que les forces de l'armée israélienne se sont retirées de toutes les zones occidentales de la ville de Khan Younès, laissant des soldats stationnés à l'est de la ville.



Pour attirer des «étrangers hautement qualifiés»

## Le Salvador offre 5.000 passeports gratuits

Le président du Salvador, Nayib Bukele, a annoncé que son pays allait offrir 5.000 passeports à des «étrangers hautement qualifiés» qui accepteraient de s'installer dans le petit pays pauvre d'Amérique centrale.

«Nous offrons 5.000 passeports gratuits», a écrit M. Bukele sur le réseau social X. Ces passeports seront attribués «à des scientifiques, des ingénieurs, des médecins, des artistes et des philosophes hautement qualifiés à l'étranger», a-t-il ajouté. Il a précisé que les bénéficiaires jouiront de la nationalité salvadorienne et du droit de vote, et pourront importer leurs biens sans droits de douane. «Malgré leur petit nombre, leurs contributions auront un impact énorme sur notre société et l'avenir de notre pays», a poursuivi M. Bukele, indiquant qu'il fournira «plus de détails» prochainement. Nayib Bukele, devenu président en juin 2019, a décroché un nouveau mandat de cinq ans lors des élections du 4 février, au cours desquelles il a obtenu 84,65% des voix, favorisé par sa guerre sans merci contre les «maras», les gangs qui terrorisaient le pays.



# Pourquoi les débats sur le rôle de la France au Rwanda demeurent-ils aussi sensibles ?

*Étudier les mobilisations concernant le rôle de la France au Rwanda permet d'analyser la manière dont cette question, initialement abordée par un prisme politique et juridique, a été progressivement intégrée dans un processus de normalisation diplomatique.*

**L**e champ académique sur le sujet a longtemps été pris dans ces enjeux à la fois juridiques et politiques. Ainsi, lorsqu'il a été question en 2019 de recourir à une commission historique pour enquêter sur les responsabilités françaises, la composition d'une telle commission a été le sujet de nombreux débats. Ancienne colonie allemande puis belge, le Rwanda a établi des relations diplomatiques suivies avec la France dès son accession à l'indépendance en 1962. Celles-ci se renforcent après l'arrivée au pouvoir de Juvénal Habyarimana en 1973. Le Rwanda, considéré dans les années 1970 comme un modèle de réussite dans le domaine de la coopération internationale, a bénéficié d'un soutien conséquent de la part de divers États. Parmi ces derniers, la France se distingue en tant qu'allié privilégié dans le domaine de la coopération militaire. Et ce, malgré la continuation de politiques discriminatoires à l'encontre de la population tutsi de la part du gouvernement rwandais, qui provoquent l'exil de près de 600 000 personnes. La question politique du retour des exilés se pose de manière croissante à partir des années 1980. Des Tutsi réfugiés des Première et Deuxième Républiques rwandaises créent en Ouganda le Front Patriotique rwandais (FPR), un mouvement politique armé qui revendique un droit de retour et de participation politique dans un contexte d'ouverture progressive du gouvernement rwandais au multipartisme. Le FPR déclenche le 1er octobre 1990 une offensive contre les Forces Armées rwandaises (FAR). Cette guerre marque un tournant majeur dans les relations entre la France et le Rwanda. Dans la lignée de son rôle traditionnel de « gendarme de l'Afrique », la France lance à partir du 4 octobre 1990 l'opération *Norôit*, initialement destinée à l'évacuation des ressortissants occidentaux. Les tensions s'accroissent au début de l'année 1994, suite aux retards pris dans l'application des accords de paix et à la montée des discours ethnonationalistes pro-hutu. L'attentat contre l'avion dans lequel se trouvait le président Habyarimana marque le début du génocide des Tutsi. Dans les premiers temps après le déclenchement de ce dernier, la France conserve des relations diplomatiques avec le gouvernement intérimaire rwandais responsable



des massacres. Face à des accusations d'inertie de la communauté internationale, la France demande aux Nations unies, en juin, l'autorisation de lancer une opération sous mandat humanitaire. L'opération *Turquoise* est alors mise en place à partir du 22 juin 1994. Dans la continuité de leurs engagements depuis 1990, une partie des responsables politiques et militaires français persistent à interpréter les événements au prisme d'une lecture « interethnique » du conflit.

## *Des mobilisations pour faire reconnaître une responsabilité*

Dès le début des années 1990, l'engagement militaire français aux côtés du régime Habyarimana avait suscité des débats. Des associations, des universitaires et des journalistes remettent en question non seulement la signification, mais aussi les répercussions de cet engagement, à fortiori après le début du génocide. Dans un contexte de cohabitation politique en France, les actions françaises au Rwanda alimentent également les divergences au sein de l'appareil d'État, mettant en lumière des tensions préexistantes entre ministères et services, à l'instar des tensions entre cabinet civil et militaire du ministère de la Défense. La question d'une éventuelle qualification juridique de cette responsabilité est posée au lendemain du génocide par François-Xavier Verschave, alors président de l'association *Survie*, spécialisée dans la lutte contre la *Françafrique*. Ce plaidoyer visant à faire reconnaître le « soutien actif » de la France à un régime génocidaire en « connaissance de

cause » a ensuite été repris par d'autres militants. Ces débats autour d'une éventuelle qualification juridique de la responsabilité française soulèvent divers enjeux. Ils posent la question des juridictions compétentes, des qualifications possibles et des acteurs visés : l'État, des responsables politiques et militaires, mais aussi des acteurs privés concernés par des accusations de financement ou de commerce d'armes illégal. En réponse, dans une double logique de défense juridique et de plaidoyer pour la politique de la France au Rwanda, l'association *France-Turquoise*, composée principalement d'anciens officiers français, est créée en 2007. Cette association se fait notamment le relais des accusations portées contre le FPR pour des violences commises pendant la guerre mais aussi après celle-ci en République démocratique du Congo, justifiant ainsi a posteriori l'engagement de la France auprès des forces rwandaises entre 1990 et 1994.

## *France et Rwanda au prisme des accusations réciproques*

En raison des accusations mutuelles portées par la France et le Rwanda, les relations diplomatiques entre ces deux États ont été longtemps tendues. Simultanément à la mise en place de la mission d'information de 1998, le juge antiterroriste français Bruguière a été saisi d'une plainte déposée par les familles des militaires français tués lors de l'attentat du 6 avril 1994, considéré comme l'événement déclencheur du génocide. En 2004, le Rwanda a à son tour lancé une commission d'enquête sur

l'implication de l'État français, connue sous le nom de commission Mucyo. Dans ce contexte, et suite à un mandat d'arrêt émis dans le cadre de la commission Bruguière à l'encontre de proches du président rwandais Paul Kagamé, les relations diplomatiques entre les deux États ont été rompues en novembre 2006. La reconnaissance par Nicolas Sarkozy, en février 2010, de « graves erreurs d'appréciation » et d'« aveuglement » de la part du gouvernement français pendant le génocide amorce une phase de normalisation diplomatique. Cependant, des tensions régulières persistent et marquent cette période diplomatique. Les 20èmes commémorations en 2014 sont ainsi marquées par un entretien accordé par Paul Kagamé au journal *Jeune Afrique* dans laquelle le président accuse la France de participation au massacre, puis par l'annulation du déplacement prévu de la garde des Sceaux Christiane Taubira à l'occasion des commémorations et le refus d'accréditation de l'ambassadeur Michel Flesch par les autorités rwandaises. En 2015, l'annonce par François Hollande de la déclassification des archives de l'Élysée concernant le Rwanda a été interprétée comme un signe de volonté de rapprochement. Toutefois, cette initiative a été largement critiquée par des collectifs militants français, qui y ont vu davantage un geste symbolique qu'une démarche véritablement effective. Du fait des normes contraignantes du Code du Patrimoine français et du rôle alors assigné à Dominique Bertinotti comme mandataire des archives Mitterrand, les archives de la présidence, seules concernées par cette déclassifica-

tion, n'étaient pas consultables sans dérogation individuelle.

## *Un tournant Macron ?*

L'élection d'Emmanuel Macron, premier président français à n'avoir pas exercé de fonctions politiques en 1994 et n'appartenant à aucun parti politique impliqué à l'époque, a créé un contexte plus propice à une normalisation des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda. Après plusieurs rencontres entre les deux chefs d'État, le président français a initié plusieurs initiatives mémorielles en avril 2019, dont la création d'une commission historique chargée d'enquêter sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi. Cette commission, connue sous le nom de commission Duclert, du nom de son président, a rendu en avril 2021 un rapport de près de 1000 pages, concluant à « un ensemble de responsabilités lourdes et accablantes ».

## *La persistance du débat*

Les conclusions du rapport Duclert, cet « ensemble de responsabilités lourdes et accablantes », ont été reprises par Emmanuel Macron lors de son discours à Kigali le 27 mai 2021. En excluant la qualification de complicité, le président français cherche avec ce discours à clore les débats autour de la judiciarisation de ces responsabilités. En France, le rapport Duclert a d'abord offert le support à une forme de consensus, les uns soulignant l'avancée d'une telle reconnaissance, les autres se félicitant du rejet de la qualification en complicité. Cependant, l'année 2021 n'a pas mis fin aux controverses entourant le rôle de la France au Rwanda. Des collectifs continuent d'interroger la possibilité d'une qualification juridique précise de cette responsabilité ainsi que la nécessité de mettre en lumière les aspects informels de l'engagement français entre 1990 et 1994, questionnant la possible implication de mercenaires ou des livraisons d'armes non autorisées. Ces questions de responsabilité de l'État continuent aussi de polariser les débats mémoriels nationaux, notamment autour du passé colonial de la France et de ses relations avec le continent africain.

**Mathilde Beaufile Doc-torante en science politique, Université Paris Nanterre – Université Paris Lumières**

Ligue 1 Mobilis (22e journée)

# Le CS Constantine bat le Paradou AC dans la douleur

Le CS Constantine a repris sa position de dauphin au classement du championnat national de Ligue 1 Mobilis après avoir pris le meilleur sur le Paradou AC (2-1), samedi soir au stade Chadhid Hamlaoui, en clôture de la 22e journée.



**R**elégués à la 3e position, suite à la victoire du CR Belouizdad sur l'Entente de Sétif (2-1), jeudi dernier, les Sanafr n'ont pas tardé à récupérer leur rang dans la première période.

Le CSC a affiché ses intentions d'entrée de match en prenant l'avantage dès la 3e minute par l'entremise de Benchaira. Un quart d'heure après cette ouverture du score, les Académiciens ont réussi à égaliser à la suite d'un penalty transformé par Hamidi (18').

Tout était donc à refaire pour les protégés de Amrani qui, juste avant la pause, ont réussi à repasser devant grâce au néo-international, Madani (43e).

Si le CSC (40 pts) a véritablement le vent en poupe, avec ce 3e succès de rang, le PAC (6e - 32 pts), ne gagne pas depuis cinq sorties (3 nuls, 2 défaites) et le départ de son ex-entraîneur, le technicien français, Corentin Martins, n'a rien arrangé à la situation.

Dans l'essentiel des autres rencontres, disputées durant le week-end, le MC Alger, leader avec 52 unités, continue de tenir ses

poursuivants à distance après avoir pris le meilleur sur l'US Souf (3-1).

La JS Saoura s'est repositionnée dans le ventre mou du classement en allant gagner à Chlef (1-2), le NC Magra et l'ES Ben Aknoun se sont relancés dans la course pour le maintien en disposant, respectivement, du MC El Bayadh (0-2) et de l'USM Khenchela (3-2), alors que la JS Kabylie continue de manger son pain

noir en enchaînant avec une 3e contre-performance de suite après sa défaite concédée sur le terrain de l'US Biskra (1-0).

Concernant la rencontre MC Oran - USM Alger, elle est reportée sine die en raison de la participation de l'USMA à la manche retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

## Résultats de la 22e journée :

CR Belouizdad - ES Sétif	2 - 1	4	USM Alger	35
MC El Bayadh - NC Magra	0 - 2	20	ES Sétif	34
MC Alger - US Souf	3 - 0	5	Paradou AC	32
ASO Chlef - JS Saoura	1 - 2	6	US Biskra	31
US Biskra - JS Kabylie	1 - 0	21	JS Saoura	30
ES Ben Aknoun - USM Khenchela	- 2	7	MC El Bayadh	28
CS Constantine - Paradou AC	2 - 1	8	USM Khenchela	28
Reporté:		9	JS Kabylie	27
MC Oran - USM Alger		22	NC Magra	25
		10	ASO Chlef	24
		21	ES Ben Aknoun	23
		11	MC Oran	19
		12	US Souf	7
		13		
		14		
		22		
		15		
		16		

ES Setif

## De lourdes sanctions attendues contre Benchoucha et Hitala

**D**ans un communiqué par la direction de l'ES Sétif, cette dernière déplore le comportement de Hitala Redouane et Benchoucha Mohamed Saïd, lors de la rencontre de jeudi à Alger face au CRB.

Les deux joueurs qui ont failli en arriver aux mains sur un penalty obtenu par le club sétifien en fin de partie, chose qui a failli dégénérer en une rixe.

Dans ce communiqué, la direction de l'Entente sportive sétifienne rappelle que c'est un comportement « isolé » et qu'il est en contradiction avec les principes et l'esprit sportif que les joueurs doivent adopter quand ils portent le maillot du club. Suite à cet événement, la direction de l'ESS et tout de suite après la rencontre a pris la décision de sanctionner à titre conservatoire les deux joueurs en les privant des entraînements collectifs.

Hitala et Benchoucha sont reversés en équipe réserve, en attendant leur comparution devant le conseil de discipline qui doit prendre une décision concernant leur avenir. La direction de l'Entente a donc décidé d'agir afin de faire respecter la discipline au sein du groupe, sachant que ce n'est pas la première fois que des incidents similaires se produisent au sein de l'ESS.

D'après les informations que nous avons de



sources généralement proches du club sétifien, la direction de l'ESS va prendre des mesures radicales suite à cet incident mais aussi au comportement de Hitala en fin de partie. Le joueur a été victime d'un geste déplacé envers les supporters du CRB. Une attitude qui risque de ne pas passer sous silence.

Les responsables de l'ES Sétif vont se réunir pour étudier les cas des deux joueurs qui ont été derrière cet incident qui a influé sur le niveau de concentration de leurs camarades en fin de match. Les responsables de la formation d'Aïn El Fouara ne doivent aucunement laisser passer des comportements pareils sans prendre les

mesures concernant les contrevenants. On s'attend ainsi à des sanctions sévères lors des prochaines heures.

L'attaquant de la formation sétifienne a publié un communiqué sur son compte officiel sur les réseaux sociaux où il présente ses excuses aux membres du club de l'ESS mais aussi aux supporters qui étaient présents au stade du 5-Juillet-1962 pour assister à cette rencontre.

Le joueur en question estime que cela s'est passé dans un moment de colère suite à une pression qu'il subit depuis quelque temps, mais qu'il n'avait aucunement l'intention de porter atteinte au club et à son image.

Déjà assuré du titre de champion  
**Double de Benzia, dont un superbe coup-franc**



Déjà assuré du titre de champion, les coéquipiers de Yassine Benzia se sont encore imposés face à Sabail sur le score de 4-2.

Après une ouverture du score adverse, Benzia va marquer coup sur coup pour donner l'avantage aux siens.

Ce fut d'abord sur un superbe coup-franc plein axe de 35 mètres qu'il envoie sous la barre du gardien adverse (15e).

Ce sera ensuite d'un plat du pied droit au point de penalty, sur un service de son coéquipier Juninho (41e). Benzia a inscrit 15 buts cette saison avec Qarabag dont 11 en championnat et compte 11 passes décisives.

Troisième en championnat de Slovaquie  
**Soudani passeur et buteur face à Aluminij**

El Arbi Hilal Soudani a inscrit son 10e but de la saison avec Maribor, lors d'une victoire 2-0 à l'extérieur chez Aluminji.

L'algérien est déjà passeur sur le premier but signé Jakupovic à la 30e minute. Servi dans l'axe, il file sur le côté gauche avant de centrer au second poteau pour le buteur.

En début de deuxième période, il est encore dans la surface quand il est servi en retrait pour envoyer un ballon enroulé tromper le gardien (47e).

Actuellement troisième en championnat et éliminé de la coupe, Soudani 36 ans joue une place en Europa Conference League.

A plus d'une année de la fin  
de son contrat

**Liverpool dévoile ses plans pour l'avenir de Salah**



A plus d'une année de la fin de son contrat à Liverpool, Mohamed Salah a un avenir très incertain. L'international égyptien est entre un départ et une signature en Arabie Saoudite. En tout cas, son club serait prêt à toutes les éventualités.

L'été dernier, Salah a été envoyé avec une certaine insistance à Al Ittihad en Arabie Saoudite. Au finish, l'attaquant de 31 ans est resté à Liverpool et continuer de briller. Son avenir fera encore l'actualité en fin de saison.

Selon les informations du journaliste turc Ekrem KONUR, en cas d'échec de négociations pour sa prolongation, Liverpool sera ouvert à une vente de son buteur au club de la Saudi Pro League pour 100 millions d'euros et plus. D'après la même source, Al Ittihad reste une piste très sérieuse pour la star égyptienne.

Le natif de Nagrig porte encore l'attaque des Reds cette saison. Il est auteur de 22 buts et 13 passes décisives en 34 matches, soit 2454 minutes de jeu.

Sous contrat jusqu'au 30 juin 2025, le Pharaon est coté à 65 millions d'euros par Transfermarkt. Mohamed Salah gagne un salaire annuel de 20 817 548 euros.

LA TUNISIE L'A ÉCHAPPÉ BELLE

# 82 tonnes de déchets illicites saisies à leur départ d'un port italien

La police financière, l'agence des douanes et des monopoles et l'agence régionale pour la protection de l'environnement de Toscane en Italie ont saisi 82 tonnes de déchets dans le port de Marina di Carrara en direction de l'Afrique.

Les investigations ont débuté lors d'un contrôle de routine effectué aux portes d'entrée du port de Marina di Carrara, sur un conteneur à destination de la Tunisie contenant des déchets textiles, qui a éveillé des soupçons en raison de son poids excessif, rapporte le site NovaNews. Un examen préliminaire a en effet révélé que le conteneur ne contenait pas seulement des vêtements usagés, comme l'indiquaient les documents d'accompagnement, mais aussi d'autres déchets. Un contrôle plus approfondi a donc été effectué, qui a nécessité l'intervention non seulement des financiers en service au sein du groupe Massa Carrara, mais aussi des collègues de la section opérationnelle navale de Marina di Carrara, ainsi que du personnel de la section opérationnelle territoriale de l'Agence des douanes de Marina di Carrara et de l'Arpat de la région Toscane. Au terme d'investigations plus poussées, il s'est avéré que ce conteneur contenait, outre des déchets textiles urbains, d'autres déchets non déclarés, à savoir des matières plastiques, du cuir et des déchets d'appareils électroménagers appelés RAAE. Les enquêtes ont également été étendues à trois autres conteneurs qui présentaient des caractéristiques communes : même compagnie maritime, même contenu déclaré et même pays de destination. Dans ces conteneurs se trouvaient également, outre des vêtements usagés, d'autres déchets, composés de vieux appareils ménagers, de chaussures et de jouets, pour l'exportation desquels une procédure différente était nécessaire. L'enquête s'est



conclue par la saisie pénale de 82,5 tonnes de déchets mélangés, contenus dans le quatrième conteneur, et par le rapport du représentant légal de la société exportatrice de Prato, pour les délits de gestion et de trafic de déchets prévus par la loi consolidée sur les questions environnementales. Le parquet de Massa, qui a validé la saisie, a ensuite ordonné la récupération des déchets et la levée de la saisie sous réserve de leur élimination régulière. L'activité de contrôle est le résultat d'une intense collaboration établie entre la police financière, les douanes et l'Arpat,

qui, au cours de cette année, a vu la conclusion d'autres enquêtes pour les mêmes délits environnementaux, avec la dénonciation de trois personnes et la saisie de composants mécaniques de camions, classés comme déchets spéciaux, frauduleusement destinés à l'exportation vers le continent africain. Ce n'est pas la première fois que des containers bourrés de déchets italiens sont destinés à la Tunisie. En 2020, environ 280 conteneurs avaient été acheminés par une société tunisienne qui avait faussement prétendu que des déchets ménagers, dont l'importation est interdite par la loi,

étaient en fait des déchets plastiques destinés à être recyclés. Ils sont venus tout droit de la région de Campanie (autour de Naples), dans le sud de l'Italie : 213 conteneurs ont été stockés dans le port de Sousse et les 67 restants dans un entrepôt près de cette ville côtière. Un accord a été signé le 11 février entre la Tunisie et l'Italie pour réexpédier 213 conteneurs dans leur pays d'origine. Le renvoi du reste des conteneurs de déchets, endommagés par un incendie en décembre dernier, a fait l'objet de « concertations » entre les deux parties, selon le ministère tunisien de l'Environnement.

Enfin, le 19 février 2022, la Tunisie a réexpédié en Italie 213 conteneurs de déchets ménagers importés illégalement en 2020 depuis ce pays. La veille, ces conteneurs stockés dans le port commercial de Sousse avaient été progressivement chargés sur un navire turc affrété par les autorités italiennes, mettant un point (presque final) à ce douloureux épisode environnemental, sachant que la récurrence dans ce domaine n'a pas vocation à être irréversiblement radiée comme en témoigne la récente saisie de 82 tonnes de déchets dans le port de Marina di Carrara en direction de la Tunisie.

## FACE À UN DÉCLIN DANGEREUX DE LA NATURE Le Vietnam déterminé à freiner l'érosion de la biodiversité

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Vietnam est l'un des pays ayant une des biodiversités les plus riches au monde. Cependant, les experts du WWF Vietnam estiment que la biodiversité vietnamienne est de plus en plus dégradée. La spécialiste Pham Minh Thao du WWF Vietnam indique que la dégradation des écosystèmes affecte grandement les chaînes d'approvisionnement en nourriture et en énergie, ainsi que les infrastructures, les transports, la logistique et la vie des gens. Parallèlement à cela, la diversité des espèces et des populations d'espèces diminue également. Les causes concernent principalement la croissance démographique, la pression exercée par la conversion de l'utilisation des terres, l'exploitation non durable des ressources naturelles, les impacts du changement climatique, la pollution. En matière de gestion, le cadre politique et juridique manque encore de synchronisation, et son efficacité et son efficacité ne sont pas élevées. La sensibilisation des or-

ganisations, secteurs et citoyens à la conservation de la biodiversité laisse encore à désirer... Hoang Thi Thanh Nhan, directrice adjointe de l'Agence de conservation de la nature et de la biodiversité (NBCA, relevant du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement), a souligné qu'arrêter la dégradation de la biodiversité répondrait non seulement aux objectifs nationaux, mais contribuerait également à la réalisation des objectifs mondiaux. L'un des objectifs de la Stratégie nationale sur la biodiversité à l'horizon 2030, avec vision pour 2050, est que d'ici la fin de la décennie, le Vietnam augmente la superficie d'écosystèmes naturels protégés et restaurés. Le gouvernement a également publié un projet visant à renforcer la prévention et la lutte contre les crimes contre la biodiversité jusqu'en 2030, avec vision pour 2050. En 2023, le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement a soumis au Premier ministre le projet de planification nationale sur la conservation de la biodiversité pour la période 2021 -

2030, avec vision jusqu'en 2050, et le projet de « Programme national sur la conservation des animaux sauvages menacés, précieux et rares, prioritaires pour la protection à l'horizon 2030, avec vision pour 2050. En 2024, la NBCA organisera un bilan des 15 ans de mise en œuvre de la loi sur la biodiversité, créant ainsi une base pour des modifications de la loi de 2008 sur la biodiversité. Par ailleurs, avec l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal en décembre 2022, le Vietnam dispose d'une base pour redoubler d'efforts afin de prévenir l'érosion de la biodiversité. Dans un contexte marqué par le déclin dangereux de la nature, qui menace la survie d'un million d'espèces et perturbe le quotidien de plusieurs milliards de personnes, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal vise à stopper et inverser la perte de nature. Ce cadre comporte plusieurs cibles mondiales à atteindre à l'horizon 2030 et au-delà en vue de la protection et de l'utilisation durable de la biodiversité. -VNA

## Selon des scientifiques Planter des arbres au mauvais endroit pourrait contribuer au réchauffement planétaire

Les scientifiques ont découvert que la plantation d'arbres à des endroits inappropriés peut avoir des effets plus néfastes que bénéfiques sur le climat. La plantation d'arbres est souvent considérée comme un moyen de lutter contre le changement climatique. Mais une nouvelle étude révèle qu'elle pourrait en fait réchauffer la planète. Les arbres sont connus pour leur capacité à absorber le dioxyde de carbone, responsable de l'augmentation de la température de la Terre. Cela signifie que la plantation de jeunes arbres pour accroître la couverture forestière est considérée comme un outil important dans la lutte contre le réchauffement climatique. Toutefois, une nouvelle étude publiée dans la revue, Nature Communications, a révélé que ces tactiques pourraient causer des dommages en plus de leurs effets positifs. Les chercheurs ont découvert que, dans un certain nombre de cas, la présence d'un trop grand nombre d'arbres dans une zone signifie que moins de lumière solaire est réfléchi par la surface de la terre et que, par conséquent, plus de chaleur est absorbée par la planète.

MARINE, INFUSE	▼	DÉSA-GRÉABLE EN BOUCHE	▼	ABORDER LE SUJET	▼	GRANDE ÉCOLE	▼	BIENHEUREUSE
PASCAL ABRÉGÉ	▼	OS DE LA JAMBE	▶	MÉMO-RISÉ	▼	SOU-COUBE VOLANTE	▼	
		PARAGRAPHES						
DÉFILÉ DÉGUIsé	▶							
PIeux VOYAGEUR								
							DEvenu PLUS ÉTROIT	
A MONTRÉ SA BONNE HUMEUR	▶		ALLONGE	▶			▼	
COUPLE			CONFIDENT					
						AP-PARENCE		HABITS DES INDIENNES
PRÉNOM PROVENÇAL	▶	ÉTATS ARABES						
		BELLE FILLE						
					MAR-CHERA	▶		
					ALUMINIUM DE CHIMISTE			
CARTE GAGNANTE	▶		PESER LA BOITE	▶				
AUTEUR INCONNU			AXES OPPOSÉS					
		MÉDECIN DES OREILLES ET DU NEZ	▶			DÉBUT D'ÉPITAPHE	▶	
ORIENTÉE	▶				GLANDE DE VEAU	▶		

<p>A B C D E F G H</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>12</p>	<p><b>HORIZONTALEMENT</b></p> <p>1. Favorise les meilleurs.</p> <p>2. Il craint les écossais.</p> <p>3. Initier un équipage.</p> <p>4. Cadre de pierres. Auxiliaire.</p> <p>5. Boîte à cartes. Avant la manière ou la matière.</p> <p>6. Hemingway, intime.</p> <p>7. Prises à la ligne. Il est grand en bord de mer.</p> <p>8. Dans des jeux d'osselets.</p> <p>9. Mot de propriétaire. Fit passer par la filière.</p> <p>10. Nettoie à fond. Billet de train.</p> <p>11. Étendue monstrueuse. Démonstratif.</p> <p>12. Base sportive. Ville du Jura.</p> <p><b>VERTICALEMENT</b></p> <p>A. Supplice.</p> <p>B. Elle finit souvent avec la grève. Famille du citronnier.</p> <p>C. Inventer. Amené au bout du port.</p> <p>D. Après un numéro d'adresse. Poches de pigeons.</p> <p>E. Hommes de Ré. C'est le moment de foncer.</p> <p>F. Cherche le bouquet. À court de liquide. Doubé pour faire l'œuf.</p> <p>G. Lagune de Flandre. Terre d'Acre.</p> <p>H. Harnacher. Chaîne innovante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ABEE</li> <li>■ ACCU</li> <li>■ AGATE</li> <li>■ AGENT</li> <li>■ ANARCHIE</li> <li>■ ANCHOIS</li> <li>■ ANCIEN</li> <li>■ ANNOTER</li> <li>■ ANODIN</li> <li>■ ARMEE</li> <li>■ ARTIFICIEL</li> <li>■ AUTOMNE</li> <li>■ CAMPER</li> <li>■ CUBE</li> <li>■ CURACAO</li> <li>■ EBAHIR</li> <li>■ ECARTEUR</li> <li>■ EVIER</li> <li>■ FARIBOLE</li> <li>■ GALON</li> <li>■ GEISHA</li> <li>■ GENOISE</li> <li>■ GOUDA</li> <li>■ GROOM</li> <li>■ GRUAU</li> <li>■ GUYOT</li> <li>■ IULE</li> <li>■ MABOUL</li> <li>■ MELANGER</li> <li>■ MONACO</li> <li>■ PACHA</li> <li>■ PAILLER</li> <li>■ PSYCHOSE</li> <li>■ REAC</li> <li>■ RELIE</li> <li>■ THAI</li> <li>■ TIERS</li> <li>■ TRANCHEE</li> <li>■ VOLTE</li> </ul> <p>E L O B I R A F E S O H C Y S P A D U O G E L E I C I F I T R A G A L O N A H C A P A H S I E G E G C A B C U N A N A R C H I E N E I C N A O T N A C I T R T V O N M A U M M O O R G H L E O I I T R R B P T Y D M A A O L U E S T G U A E L U I I N B T I E R E B U C R R E G N A L E M E S R</p>
---	---	--



Chute de cheveux et grossesse

## « Sans gravité », selon les médecins

**Si la période du post-partum, après l'accouchement, s'accompagne d'une perte de cheveux souvent importante, ça n'est pas forcément signe de carence ou de mauvaise santé. La principale cause à cette chute est toute autre.**

**A**vec le bouleversement hormonal, la grossesse freine le processus naturel de chute de cheveux. En clair, on perd moins de cheveux lorsqu'on est enceinte. La grossesse est d'ailleurs souvent synonyme de chevelure plus épaisse et plus fournie, et de cheveux plus forts, en meilleure santé. Aussi, une fois la grossesse terminée, s'ensuit une chute hormonale importante, celle-là même qui est associée au "baby-blues" ! On parle de désimprégnation hormonale, avec une chute importante des hormones œstrogènes. Après la naissance du bébé, on perd donc à la fois les cheveux que l'on n'a pas perdus en enceinte, et les cheveux que l'on perd progressivement en temps normal. Un phénomène auquel il faut ajouter la fatigue excessive du post-partum, le stress ou encore le manque de sommeil à la suite de l'arrivée de bébé. Dans le jargon médical, on parle d'effluvium télogène aigu, c'est-à-dire d'une chute de cheveux sans plaque alopecique (dégarnissement), équitablement répartie sur l'ensemble du cuir chevelu. Celle-ci peut survenir dans les trois mois suivant une infection, un épisode de forte fièvre, une maladie inflammatoire, un choc émotionnel, la prise de médicament, ou, en l'occurrence,



l'accouchement. La phase télogène est le nom donné à la dernière phase du cycle du cheveu, celle où le cheveu, mort, cesse de croître, et vient à tomber, pour être remplacé par un nouveau cheveu. Ici, une grande partie des cheveux en phase télogène va tomber de façon plus ou moins simultanée. Notons qu'il ne faut pas confondre ce type de chute de cheveux avec la pelade, laquelle correspond à la chute – souvent par plaques – de tous les cheveux, et pas uniquement ceux qui sont en phase télogène. On estime que la chute de cheveux du post-partum, aussi appelée effluvium télogène du post-partum, ou plus simplement alopecie du post-partum, survient dans les trois mois après l'accouchement, et coïncide avec la baisse drastique du taux d'œstrogènes. Cette perte de cheveux peut durer trois mois, ou être plus progressive, notamment en cas d'allaitement, puisque la chute hormonale peut être moins brutale. Cependant, des taux éle-

vés de prolactine sont aussi associés à un affaiblissement du cheveu, donc l'allaitement serait à double tranchant sur la chevelure post-accouchement.

Mais si cette perte de cheveux est généralement sans gravité, il peut être judicieux de demander à votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme un bilan sanguin en vue de détecter une éventuelle carence, en fer ou en vitamine B notamment. Et ce, d'autant si cette chute de cheveux persiste au-delà de six mois après l'accouchement. On peut aussi réaliser son propre mélange d'hydrolats aromatiques (lesquels sont compatibles avec l'allaitement) ou d'huiles essentielles réputées anti-chute (comme le cèdre de l'atlas, la lavande vraie, ou le romarin). Ou tout simplement mettre quelques gouttes dans son shampoing habituel. Il existe évidemment sur le marché un immense choix de produits anti-chute (shampoing, sérum, lotions...),

mais gare aux allégations marketing peu fondées. Repos, alimentation équilibrée et hygiène de vie saine ont, à l'inverse, fait preuve de leur efficacité.

**Vitamines, oligo-éléments... Quel complément alimentaire pour éviter la chute ?**

Si les compléments alimentaires peuvent rassurer, ils ne sont pas indispensables, loin de là. En cas de chute de cheveux, mieux vaut avant tout veiller au contenu de son assiette. Il est conseillé d'adopter une alimentation équilibrée, en surveillant ses apports alimentaires en protéines (viande, poisson, lentilles...), fer, calcium, magnésium, et vitamines du groupe B (levure de bière, germe de blé, légumes secs, légumes verts, fruits à coque...). Les protéines sont sources d'acides aminés soufrés (notamment L-Cystine ou la méthionine) permettant la formation des constituants de la kératine, composant principal du cheveu. Quant aux vitamines B, elles participent également à la synthèse de la kératine. La vitamine B5 et la vitamine B8, ou biotine, sont d'ailleurs connues et prescrites en cure dans le cas d'une alopecie. Notons que dans le cadre d'une alimentation équilibrée, les carences en vitamine B sont rares. Toutefois, étant donné qu'une grossesse et qu'un accouchement ne sont pas de tout repos pour l'organisme, on peut raisonnablement faire une cure de complément alimentaire à base de multivitamines et minéraux durant le post-partum. On optera donc pour une formule contenant au moins les vitamines du groupe B, éventuellement associées à d'autres vitamines et minéraux essentiels. Mieux vaut cependant avoir l'aval de votre médecin ou de votre sage-femme, ou au moins demander conseil à votre pharmacien.

Dents blanches

### Quels fruits privilégier ?

L'alimentation joue un rôle plus qu'essentiel dans notre santé. Mais certaines denrées ont aussi des conséquences esthétiques ! C'est le cas de certains fruits, qui permettent d'avoir des dents plus blanches. Les aliments que l'on ingère au quotidien apportent des bénéfices à notre santé, ou au contraire, peuvent être dangereux si trop consommés. Mais les denrées ont aussi d'autres bienfaits, autres que leurs valeurs nutritives. On le sait, certains produits jaunissent les dents, comme le café ou le vin rouge. A l'inverse, certains aliments aideraient à rendre nos dents plus blanches grâce à des propriétés naturelles. Parmi les alliés de nos dents, on retrouve notamment de nombreux fruits. Parmi les aliments détartrants, la pomme, le kiwi et le poire effectuent un nettoyage de la surface des dents lorsqu'ils sont consommés, de même pour le jus de raisins naturel. La fraise quant à elle est riche en Xylitol, qui lui permet de protéger les dents contre les bactéries et d'empêcher la déminéralisation des dents. Mais ce n'est pas tout, les fraises ont aussi un effet blanchissant des dents, grâce aux enzymes qu'elles contiennent. C'est aussi le cas du citron qui aide à rendre nos dents plus blanches. Du côté des légumes, les crudités, notamment la carotte et le radis, sont aussi de bons alliés à privilégier pour nettoyer naturellement la plaque bactérienne de notre bouche. Des aliments ont aussi des propriétés efficaces contre la mauvaise haleine. La menthe, le céleri et les produits laitiers, qui contiennent de l'acide lactique, aident à éviter une haleine odorante ! Pour renforcer la dentition, les œufs, les noix et les légumes riches en phosphore sont à privilégier. Si le thé a pour inconvénient de jaunir les dents, il a en revanche des propriétés antioxydantes qui détruisent les bactéries de la plaque dentaire et aident à combattre les maladies liées aux gencives. Outre le café et le thé, d'autres ingrédients sont à éviter si l'on veut garder des dents blanches, comme le ketchup, le vinaigre balsamique, le vin rouge et le vin blanc, ou encore les sauces tomates, soja et curry. S'il est difficile de les bannir complètement, ne pas oublier de bien se laver les dents après les avoir consommés. L'ail et l'oignon favorisent quant à eux la mauvaise haleine, et les aliments à base de vinaigre (comme les cornichons) ont un effet corrosif pour les gencives et les dents. On ne le répétera aussi jamais assez, le sucre et le tabac sont les ennemis de nos dents !



Blush

### Les erreurs à éviter

Le printemps arrive et avec lui les beaux jours et l'envie de faire des make-up plein de peps, naturels et lumineux. Et l'indispensable pour y parvenir ça reste le blush ! Seulement encore faut-il l'utiliser correctement et surtout choisir la bonne couleur par rapport à son teint et à sa carnation. Focus sur les 5 erreurs à ne surtout pas commettre avec son blush ! On rappelle les bases, on sait que c'est acquis mais quand même : le maquillage doit être posé sur une peau propre et hydratée. Voilà comme ça c'est fait. Une fois qu'on a fait sa base et travaillé son teint comme on le souhaitait, il faut surtout penser à ces 5 basiques : Eviter d'avoir la main lourde ! Le blush, s'il est trop marqué, peut vieillir, donner l'impression d'être trop maquillée (un peu clown, en somme) et surtout enlever tout le côté naturel de votre make-up. Eviter la texture qui ne va pas à sa peau. Le confort d'application, la tenue du blush et le rendu sera très variable selon le type de peau. Pensez à tester les produits et à faire un diagnostic de peau. Eviter de le mettre au mauvais endroit. Si nos grands-mères le mettaient uniquement sur les pommettes, il y a désormais de nombreuses techniques qui vous permettent de l'appliquer sur les bonnes zones de votre visage selon sa forme. Visage rond ou ovale, il ne faudra pas l'appliquer au même endroit. A un centimètre près, la différence peut être spectaculaire. Demandez les conseils d'experts ! Et alors surtout, choisissez la bonne couleur ! Faites selon votre carnation et selon votre goût : quel effet vous voulez obtenir et qu'est-ce qui vous ira le mieux ? On a tendance à préférer le rose pour les peaux claires et les tons vifs pour les peaux métisses, mais là encore n'hésitez pas à demander des conseils personnalisés et à tester vous-même.



Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1<sup>er</sup>

étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité “

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression

Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	23°	14°
Oran	24°	15°
Annaba	28°	16°

## HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr .....	04:54
Sunrise .....	06:24
Dhuhr .....	12:50
Asr .....	16:28
Maghrib .....	19:20
Isha .....	20:42



Lundi 8 avril 2024 - N°: 97 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Le ministre de l'Intérieur inspecte plusieurs projets de développement à Alger

*Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a inspecté plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de la réhabilitation de la capitale et de la relance de la cadence de son développement.*

Lors d'une visite de travail et d'inspection, accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW, Nadjiba Djilali, dans six (6) circonscriptions administratives de la capitale, le ministre s'est enquis de la réalisation d'un nombre de projets de développement, soulignant la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de fournir un service de qualité aux citoyens.

Dans la circonscription administrative de Baraki, M. Merad a inspecté les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits (à un stade avancé), soulignant que ce projet, à l'instar d'autres en cours de réalisation à Ain Benian (hôpital de 120 lits), Reghaia (maternité) et Mahelma (hôpital de cardiologie pédiatrique), permettra d'atténuer la pression sur le secteur de la santé, d'offrir des services de qualité aux citoyens au niveau des nouvelles cités, et de «créer un équilibre dans l'accès des citoyens aux services publics sans exclusion, ni marginalisation aucunes».

En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêcherie), ainsi que la façade adjacente au boulevard Mira à Bab El Oued, le ministre de l'Intérieur a souligné que la réhabilitation de la façade maritime se voulait «un projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer, pour abriter nombre de structures touristiques, culturelles et commerciales à même de créer une dynamique importante», ajoutant que «les travaux conçus et réalisés par des Algériens feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée».



Dans la région Est d'Alger, le ministre a inspecté le projet d'aménagement de la bande côtière située entre «Lido» et l'embouchure d'Oued El Harrach, où il a suivi un exposé sur les projets d'aménagement du périmètre de Djamaa El Djazair et des espaces adjacents.

A cette occasion, M. Merad a salué la contribution qu'apportera cet édifice religieux à la promotion du volet culturel et touristique de la région.

Concernant le plan de circulation dans la capitale, le ministre a écouté, au Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), un exposé sur «le plan

de désengorgement du trafic routier dans la capitale, grâce au système de gestion intelligente des feux tricolores et au système de vidéosurveillance», outre le projet d'extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale».

A cette occasion, M. Merad a mis en avant l'importance d'exploiter ces systèmes intelligents, en vue de fluidifier le trafic routier dans la capitale, tout en informant et sensibilisant le citoyen de l'entrée en service des systèmes de vidéosurveillance.

Lors de cette visite, le ministre a

également inspecté les travaux de la route reliant le complexe olympique Mohamed Boudiaf de Ben Aknoun à Khraicia (2e rocade). A cet effet, il a assuré que les Pouvoirs publics «accordent une importance capitale à l'amélioration de la fluidité du trafic routier et à la modernisation du réseau des routes», ajoutant que «le premier tronçon de ce projet sera réceptionné au mois de juillet prochain». Lors de sa visite au siège de l'Unité centrale de la protection civile de Zmirli, M. Merad a plaidé pour «l'action proactive» et «l'intervention rapide» pour éviter toute perte humaine ou matérielle, en prélude à la saison estivale, faisant état du «lancement sur le ter-

rain, par les walis de la République, des opérations relatives à la prévention contre les incendies et les cas de noyade au niveau des plages».

Dans la commune des Eucalyptus, le ministre a procédé à l'inauguration d'une piscine semi-olympique dans la cité d'Ouled El Hadji et honoré la famille du défunt moudjahid, Mohamed Bou-bakeur, dont la piscine porte le nom.

M. Merad a clôturé sa visite, en s'enquérant du projet du nouveau siège de la circonscription administrative de Dar El Beida, ainsi que de la cadence de réalisation d'un parc urbain au niveau du quartier d'affaires de Baz Ezzouar.

## AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

# Le Consulat général d'Algérie à Lille annonce un changement

Le Consulat général d'Algérie à Lille (France) a annoncé un changement important concernant ses prestations en faveur des Algériens établis dans sa circonscription, une nouveauté qui interviendra à partir du 16 avril en cours, ayant pour objet d'améliorer la qualité de service. Cette nouvelle disposition concerne les demandes de passeport biométrique qui se feront désormais sur rendez-vous, a fait savoir dans un communiqué, le Consulat général d'Algérie à Lille.

«Dans le cadre de l'amélioration des prestations consulaires et afin de garantir une meilleure qualité de service assurée par le Consulat général d'Algérie à Lille, il est porté à la connaissance des ressortissants algériens établis dans la

circonscription du Consulat général d'Algérie à Lille qu'à partir de mardi 16 avril 2024, les demandes de passeport biométrique se feront uniquement sur rendez-vous à prendre sur le site du consulat général», a précisé la représentation diplomatique.

L'initiative a été saluée par beaucoup, notamment le député de l'émigration Abdelouahab Yagoubi qui a été parmi les premiers à applaudir la décision. «Je salue la décision du Consul Général d'Algérie à Lille, qui essaye de surmonter les difficultés de l'afflux massif de nos citoyens pour les procédures de renouvellement de leur passeport», a affirmé le député de la zone France-Nord. Par ailleurs, le même député est revenu à la charge pour

appeler encore une fois à la suppression de l'obligation de présentation d'un passeport pour les Algériens établis à l'étranger désirant rentrer au pays. «Nous attendons toujours l'annulation de l'instruction qui perpétue cette mesure arbitraire, comme cela s'est produit il y a quelques jours quand le président de la République a annoncé l'arrêt de l'exclusion arbitraire des «Harraga» du droit d'accès aux prestations consulaires comme l'obtention de passeports», a écrit Abdelouahab Yagoubi dans sa publication. Le député estime que «permettre aux Algériens de rentrer au pays avec la carte d'identité nationale biométrique sécurisée réduira de deux tiers l'affluence dans nos consulats».

## A cause de menace contre des mosquées

# La Norvège arme ses policiers

La direction de la police norvégienne a décidé que les policiers porteraient des armes jusqu'à nouvel ordre à cause de menace reçues par la communauté musulmane.

«Le directeur général de la police a décidé d'armer la police à l'échelle nationale à partir d'aujourd'hui, samedi après-midi», a-t-elle écrit dans un communiqué.

«Le contexte est celui de menaces proférées à l'encontre de communautés religieuses musulmanes et de la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr la semaine prochaine», a-t-elle précisé.

«Il s'agit de menaces contre des mosquées», a indiqué aux médias un porte-parole de la police, Roar Hansen.